

COMITÉ SYNDICAL

REUNION DU 12 JUIN 2014

Date de la convocation : 27 mai 2014

Sous la présidence de Madame Anne-Marie Keiser

Présents :

Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Monsieur Alain RENARD (Titulaire), Monsieur Hervé GAYRARD (Titulaire), Monsieur Bernard PIOT (Titulaire), Monsieur Jean Philippe LEGAL (Titulaire), Monsieur Patrice PAULETTO (Titulaire), Monsieur Julio CARBALLO (Titulaire), Monsieur Xavier PARIS (Titulaire), Monsieur Gérald GOUTANIER (Titulaire), Monsieur Xavier DUMARTIN (Titulaire), Monsieur Nicolas TARBES (Titulaire), Monsieur Guillaume DÉPINAY GENIUS (Suppléant), Monsieur Laurent GARBUIO (Titulaire), Monsieur Bernard LAURET (Titulaire), Monsieur Patrick MEIFFREN (Titulaire), Monsieur Romain PAGNAC (Suppléant), Monsieur Patrick BAUDIN (Titulaire), Monsieur Jean François BORDELAIS (Suppléant), Monsieur Mathieu TRUFFART (Suppléant), Monsieur José BLUTEAU (Titulaire), Monsieur Gilles COUTREAU (Titulaire), Monsieur Georges LAYRIS (Titulaire), Monsieur Jean Louis SAUMON (Titulaire), Monsieur Isidro MARTIN (Titulaire), Monsieur Philippe BLAIN (Suppléant), Monsieur Alain DIDIER (Titulaire), Monsieur Anacleto ALFONSO (Titulaire), Monsieur Christophe SERENA (Titulaire), Monsieur Jean Pierre LEAL (Titulaire), Monsieur Alain TURBY (membre associé CUB), Madame Danielle MOLIA (Payeur Départemental).

DÉLIBÉRATION N°20140612_019

Affectation des résultats 2013

Budget annexe « Prestation de Services Numériques »

www.girondenumerique.fr

DÉLIBÉRATION N°20140612_019
Affectation des résultats 2013
Budget annexe « Prestation de Services Numériques »

Considérant qu'en M4, le résultat N-1 doit faire l'objet d'une affectation,

Considérant le vote du Compte Administratif 2013 du budget annexe « Prestation de Services Numériques » par délibération en date du 12 juin 2014,

Considérant que le résultat N-1 doit combler en priorité le besoin de financement de la section d'investissement,

Il est proposé de reprendre au Budget Supplémentaire 2014, les résultats 2013 du Budget annexe « Prestation de Services Numériques » comme suit :

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : Déficit reporté	R002 : Excédent reporté 6 621,28 euros	D001 : solde d'exécution N-1	R001 : Excédent de fonctionnement capitalisé

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- de bien vouloir approuver la reprise des résultats 2013 du Budget annexe «Prestation de Services Numériques» telle que présentée ci-dessus.

Adopté à l'unanimité,
 Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le 12 juin 2014

Pour expédition conforme,

La Présidente de Gironde Numérique

Anne-Marie KEISER

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
 Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)